

CONCERTATION GENERALISTES - PHARMACIENS : RESULTATS ENQUÊTE

Pour évaluer dans quelle mesure les pharmaciens et généralistes d'un même quartier se contactent et se concertent, l'Union des Pharmaciens de Bruxelles et "Huis voor Gezondheid" ont distribué, avec le soutien de la FAMGB, une enquête aux généralistes bruxellois (membres des associations de médecins généralistes néerlandophones et francophones) et pharmaciens bruxellois (membres de notre Union).

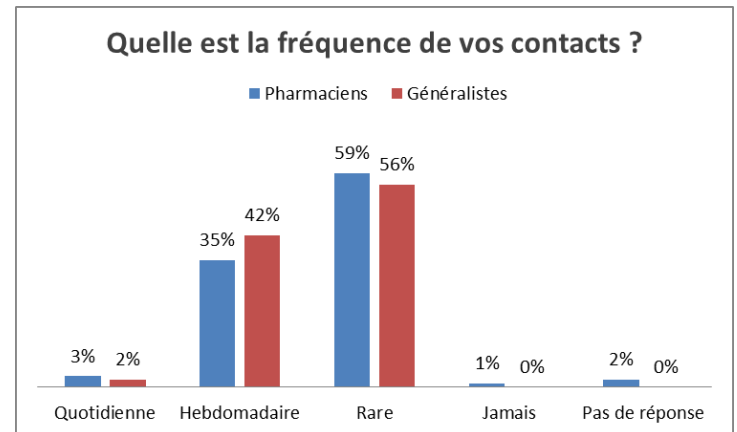
La majorité des pharmaciens déclarent que 50 à 80% des prescriptions qu'ils reçoivent émanent des généralistes du quartier et 20 à 50% des généralistes hors du quartier.

COMMENT SE DEROULENT LES CONTACTS ?

En ce qui concerne la fréquence des contacts, nous remarquons qu'en général les contacts sont rares.

L'ENQUETE

L'enquête a été menée au courant de mars et avril 2012 et était disponible sur papier ou sur internet. Au total, 43 généralistes (28 néerlandophones et 15 francophones) et 127 pharmaciens (111 francophones et 16 néerlandophones) ont répondu à l'enquête qui consistait en deux parties : la première partie sondait la collaboration existante, la seconde partie approfondissait la concertation souhaitée. L'enquête se focalisait sur la collaboration entre généralistes et pharmaciens actifs dans le même quartier. En particulier, elle voulait identifier la fréquence et la nature des contacts, qui prend l'initiative et pour quelle(s) raison(s), l'existence d'accords formels, les obstacles à la concertation et les résultats que peuvent amener une concertation. Lors de l'analyse des résultats, nous distinguons les résultats des pharmaciens et des généralistes. Nous distinguons également les résultats des répondants francophones et néerlandophones lorsque la différence est marquante.

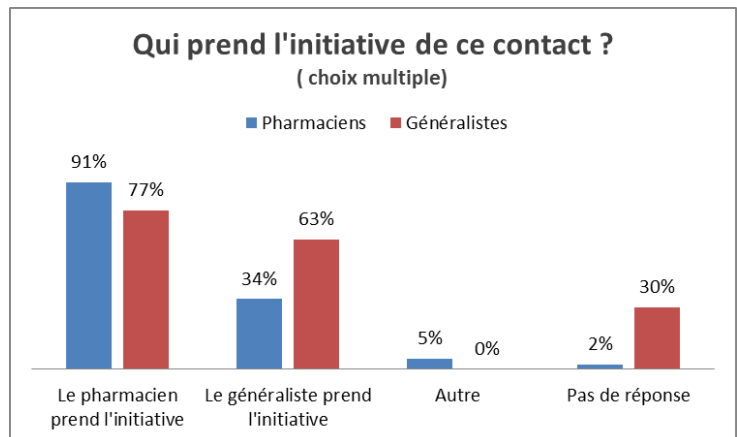
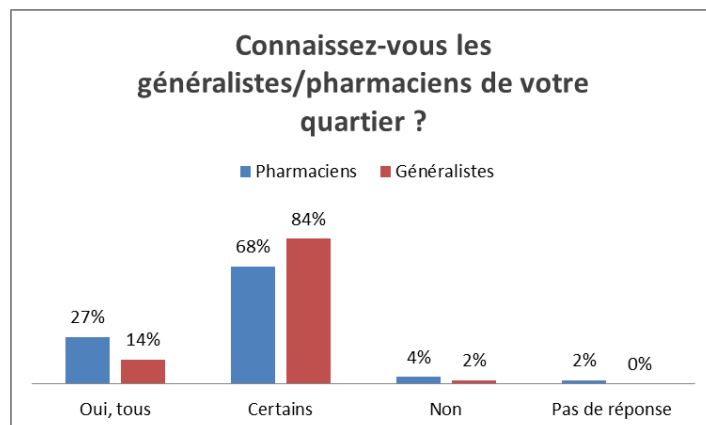


La majorité des généralistes et pharmaciens indiquent que l'initiative du contact est pris par le pharmacien.

RESULTATS

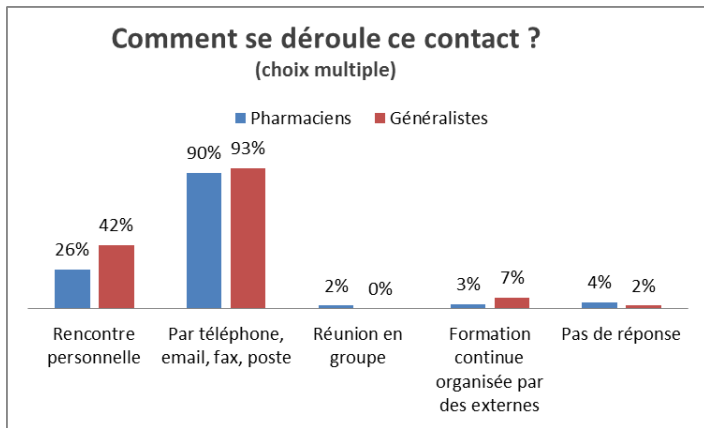
LES PHARMACIENS ET GENERALISTES SE CONNAISSENT-ILS ?

Cette première question nous apprend que la majorité des pharmaciens et généralistes connaissent certains des généralistes/pharmaciens actifs dans le même quartier.

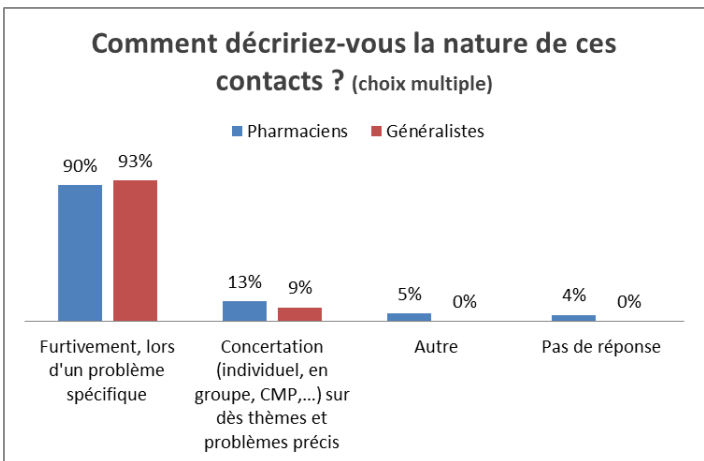


Autant pour les pharmaciens, que pour les généralistes, les contacts se déroulent en général par téléphone, fax, mail ou poste, ou, dans une moindre mesure, en rencontre personnelle et rarement lors d'une réunion en groupe ou formation continue.

Quelques généralistes et pharmaciens disent se rencontrer lorsque le généraliste rend visite à la pharmacie pour la trousse d'urgence ou pour des raisons personnelles.

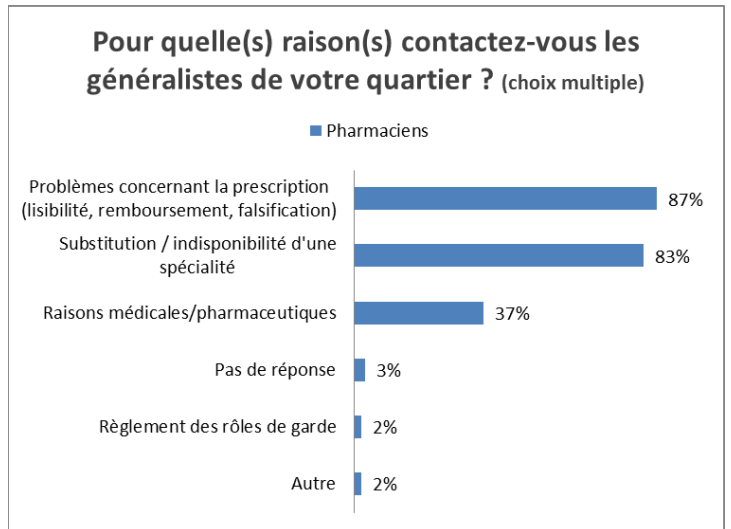
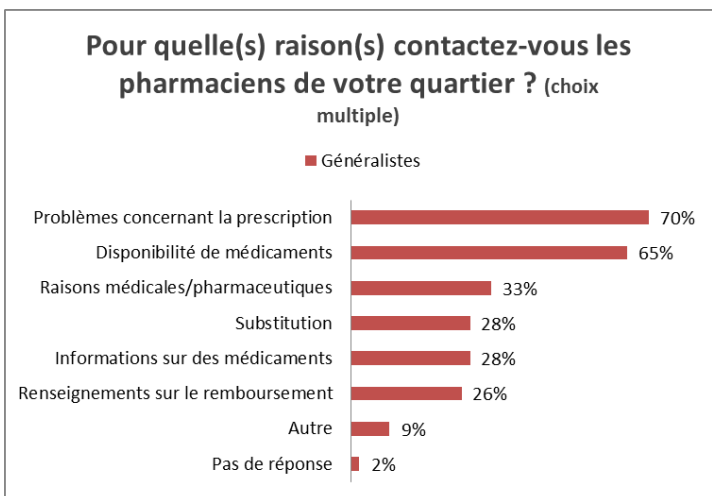


Les contacts sont principalement décrits comme étant furtifs, lors d'un problème spécifique. Une petite minorité décrit la nature des contacts comme étant de la concertation (individuel, en groupe, CMP,...) sur des thèmes et problèmes précis.



RAISONS DES CONTACTS

Les raisons de contact les plus souvent signalées par les pharmaciens et généralistes sont des problèmes concernant la prescription, la disponibilité et la substitution des médicaments.

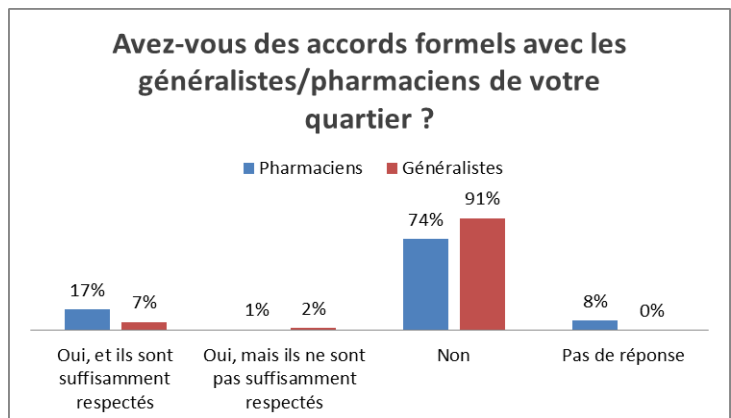


Seulement 33% des généralistes et 37% des pharmaciens disent se contacter pour des raisons médicales ou pharmaceutiques (compliance, suivi, interactions, contre-indications, abus, ...) alors que 87% des pharmaciens et 70% des généralistes disent le faire lors de problèmes concernant la prescription.

Nous concluons que les pharmaciens et généralistes se contactent davantage pour des problèmes pratiques et administratifs que pour des raisons médicales ou pharmaceutiques.

ACCORDS FORMELS

74% des pharmaciens et 91% des généralistes n'ont pas conclu d'accords formels avec les généralistes/pharmaciens du même quartier. Lorsqu'il y a des accords formels, ce sont surtout les pharmaciens (18%) qui l'indiquent. Il s'agit entre autre d'accords sur la délivrance de méthadone, les préparations magistrales, la substitution, la délivrance de médicaments soumis à prescription sans prescription et la vaccination contre la grippe.

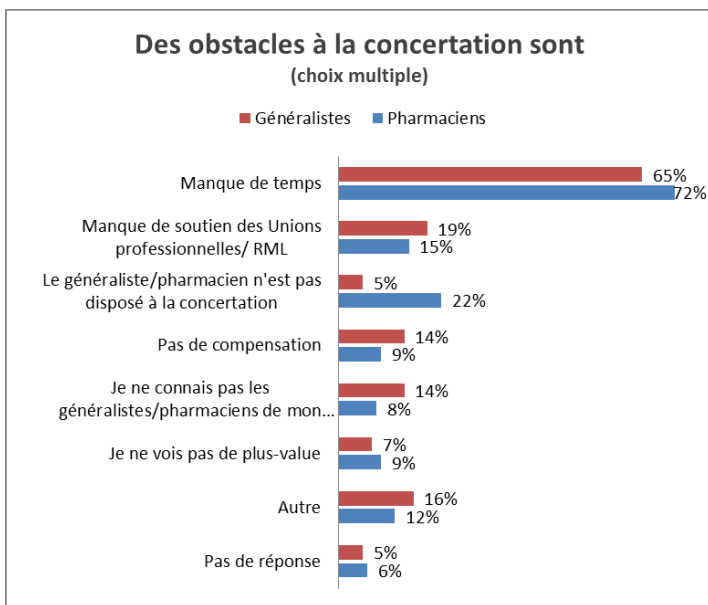


Quelques uns se demandent ce qu'on entend par des accords formels ou ne voient pas l'intérêt de conclure des accords. Ces résultats démontrent la nécessité de sensibiliser les dispensateurs de soins à l'importance et l'utilité de conclure des accords entre pharmaciens et généralistes pour certains thèmes ou problèmes.

OBSTACLES A LA CONCERTATION

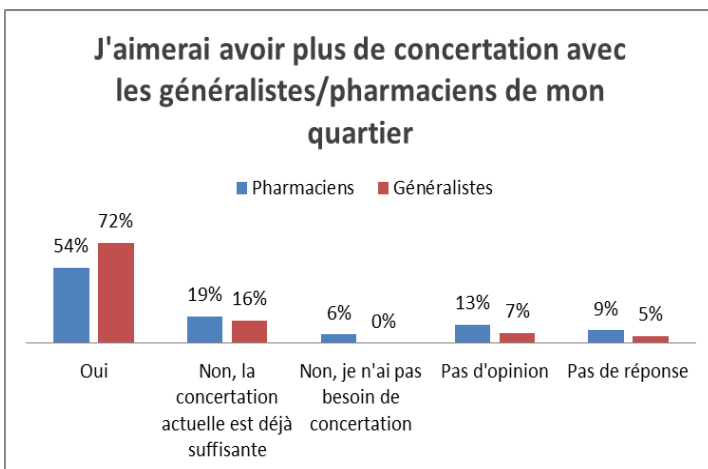
65 % des généralistes et 72% des pharmaciens sont d'avis que le manque de temps empêche la concertation, ce qui en fait le principal obstacle à la concertation. 22% des pharmaciens déclarent que le généraliste n'est pas disposé à la concertation.

Seulement 9% des pharmaciens et 7% des généralistes ne voient pas de plus-value à la concertation. 15% des pharmaciens et 19% des généralistes affirment un manque de soutien des Unions professionnelles ou des Réseaux Multidisciplinaires Locaux. D'autres obstacles exprimés sont le grand nombre de pharmaciens concernés dans le quartier, un problème spécifiquement urbain, le manque d'initiative de l'autre dispensateur de soins et le problème de langue, un problème spécifiquement bruxellois.



CONCERTATION SOUHAITEE

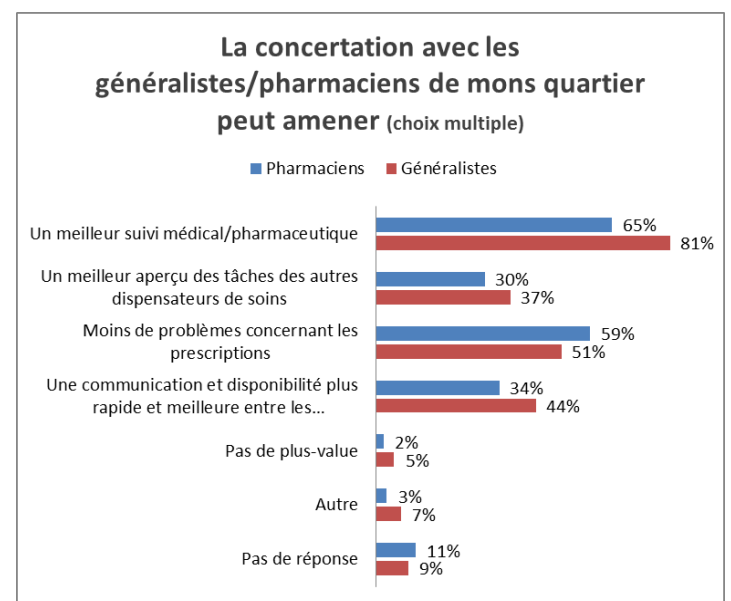
A la question de savoir s'ils souhaitent plus de concertation avec les pharmaciens du quartier, 72% des généralistes réagissent positivement. Un peu plus de la moitié (54%) des pharmaciens souhaitent plus de concertation.



Une minorité des généralistes (16%) et pharmaciens (19%) jugent la concertation actuelle suffisante et aucun généraliste n' a signalé ne pas avoir besoin de concertation, contre 6% des pharmaciens. Autrement dit, les généralistes sont davantage partisans de la concertation que les pharmaciens.

EFFETS DE LA CONCERTATION

81% des généralistes indiquent que la concertation peut amener un meilleur suivi médical/pharmaceutique de leurs patients. Près de la moitié des généralistes pensent que la concertation peut réduire le nombre de problèmes concernant les prescriptions. Les pharmaciens sont en moindre mesure convaincus que la concertation peut amener un meilleur suivi médical/pharmaceutique (65%), mais plus que les généralistes encore ils sont d'avis que la concertation donne lieu à moins de problèmes concernant la prescription (59%).

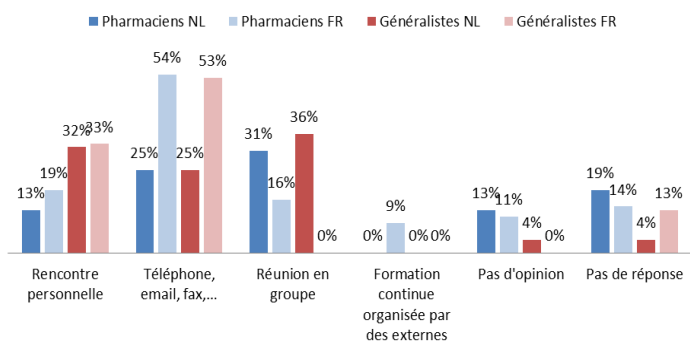


ORGANISATION DE LA CONCERTATION

Une divergence existe sur la manière dont la concertation doit être organisée entre les généralistes néerlandophones et francophones. Plus d'un tiers des généralistes néerlandophones (36%) préfèrent la concertation en groupe tandis qu'aucun généraliste francophone n'y donne préférence. A l'inverse, plus de la moitié des généralistes francophones préfèrent la concertation via téléphone, fax ou mail (53%) contre 35% des généralistes néerlandophones. Un tiers des généralistes néerlandophones (32%) et francophones (33%) souhaitent une concertation par rencontre personnelle avec le pharmacien.

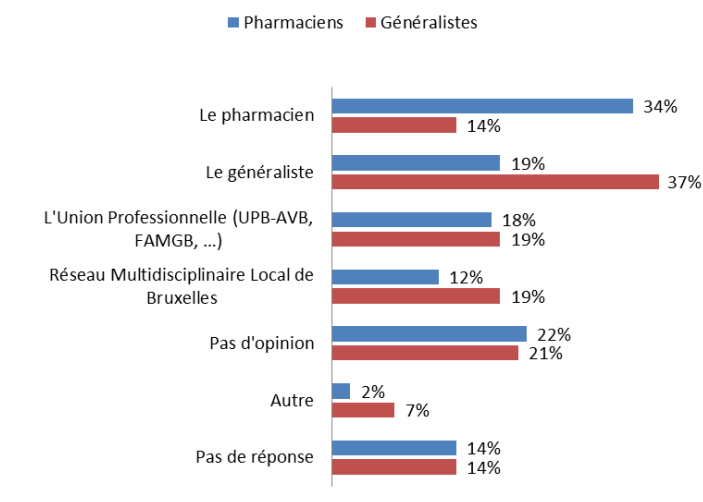
Les pharmaciens francophones favorisent plutôt la concertation par téléphone, fax ou mail (54%) par rapport aux pharmaciens néerlandophones (25%), qui préfèrent les réunions en groupe (31%). En général, les généralistes sont plus demandeurs de rencontres personnelles.

La concertation avec les généralistes/pharmaciens s'organise de préférence via (choix multiple)



Tant les généralistes (37%) que les pharmaciens (34%) se disent initiateurs de la concertation. Il est à noter que les généralistes (29%) et pharmaciens (25%) néerlandophones y voient un rôle pour le Réseau Multidisciplinaire Local, ce qui est moins le cas chez les francophones (généralistes : 0%), (pharmaciens : 10%). La même tendance se retrouve chez les généralistes en ce qui concerne les Unions Professionnelles : 25% des généralistes néerlandophones déclarent que l'initiative de la concertation est prise de préférence par l'Union Professionnelle, contre seulement 7% des généralistes francophones.

L'initiative de la concertation est prise de préférence par (choix multiple)

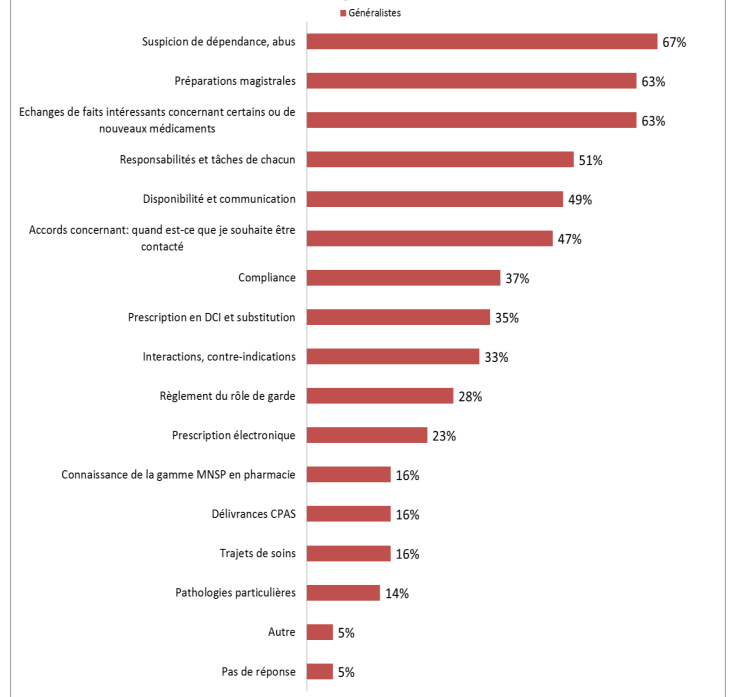


THEMES DE LA CONCERTATION

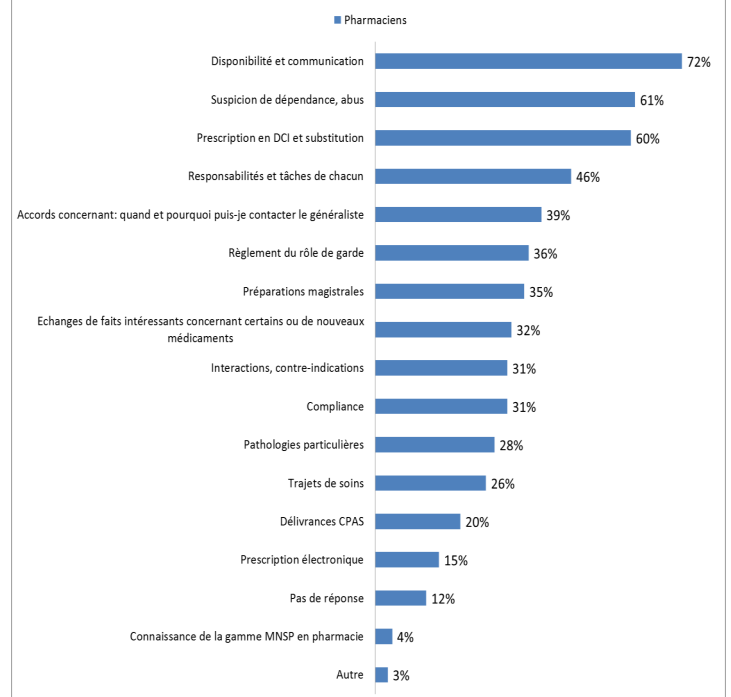
Les thèmes de concertation les plus demandés par les généralistes sont les suivants : suspicion de dépendance, abus (67%), préparations magistrales (63%) et l'échange de faits intéressants relatifs à certains ou nouveaux médicaments (63%). Pour les pharmaciens ce sont: disponibilité et communication (72%), suspicion de dépendance, abus (61%) et prescription en DCI, substitution (60%). Le thème de la suspicion de dépendance et l'abus préoccupe aussi bien les pharmaciens que les généralistes, ce qui s'explique probablement par la problématique spécifique de Bruxelles. Finalement, il est intéressant de remarquer que les

pharmaciens favorisent surtout les thèmes pratiques tandis que les généralistes plutôt les thèmes médicaux/pharmaceutiques.

J'aimerais une concertation avec les pharmaciens de mon quartier concernant les sujets suivants (choix multiple)



J'aimerais une concertation avec les généralistes de mon quartier concernant les sujets suivants (choix multiple)



DISCUSSION

Nous attirons l'attention sur le fait que l'enquête présente un risque de biais de sélection et peut s'avérer incomplète sachant que tous les pharmaciens et généralistes n'y ont pas répondu. En effet, il est probable que les pharmaciens et généralistes ayant

complété l'enquête ont déjà une attitude plus favorable à la concertation par rapport aux généralistes et pharmaciens qui n'ont pas répondu.

Nous constatons également que le taux de participation des généralistes francophones est très bas. Seulement 15 médecins francophones ont participé à l'enquête, sur un total estimé à 1000 généralistes francophones qui, via la newsletter de la FAMGB, ont été invités à participer à l'enquête.

Néanmoins, le nombre de généralistes et pharmaciens ayant répondu à l'enquête est plus que suffisant en ce qui concerne les généralistes néerlandophones (25% taux de participation) et les pharmaciens francophones (32% taux de participation) et néerlandophones (30% taux de participation). De ce fait la représentativité et la validité des résultats ne peuvent être sous-estimés.

Suite au faible taux de participation des généralistes francophones, les résultats ont principalement été analysés globalement pour l'ensemble des généralistes. À l'interprétation des résultats, les résultats des francophones et néerlandophones n'ont été que discernés lorsque la différence entre eux était marquante.

CONCLUSION

Malgré le fait que les généralistes et pharmaciens du quartier se connaissent, les contacts sont rares; ils sont surtout furtifs, par téléphone, fax ou mail et liés à des raisons administratives plutôt que médicales/pharmaceutiques. Les deux parties sont bien conscientes des plus-values de la concertation avec pour différence que les généralistes apprécient plus la plus-value médicale/pharmaceutique par rapport aux pharmaciens qui

valorisent surtout la plus-value administrative.

Les résultats nous apprennent que très peu de généralistes et pharmaciens ont des accords formels entre-eux. Les deux parties sont insuffisamment familiarisées au fait que la collaboration et la qualité des soins peuvent bénéficier des accords inter-professionnels.

L'enquête démontre une réelle nécessité pour plus de concertation entre pharmaciens et médecins du même quartier ainsi qu'une demande prononcée pour organiser cette concertation. Cette demande est visiblement plus accrue auprès des généralistes.

Le manque de temps est la raison principale qui empêche la concertation entre les deux dispensateurs de soins. Certains obstacles sont liés au contexte urbain Bruxellois, notamment le grand nombre de dispensateurs de soins qui sont concernés ainsi qu'une éventuelle **barrière de langue**. De plus, cette barrière linguistique complique l'organisation de la concertation, en particulier en raison du fait que les dispensateurs de soins francophones ont une préférence pour une concertation par téléphone, fax ou mail, tandis que les collègues néerlandophones préfèrent les rencontres personnelles ou en groupe. Soutenir et organiser la concertation séparément pourrait solutionner cette particularité, mais ceci peut s'avérer problématique lors d'une approche par quartier.

Le rôle des Unions Professionnelles et/ou du Réseau Multidisciplinaire Local en initiateur ou souteneur de la concertation est encore insuffisamment reconnu par les dispensateurs de soins. UPB-AVB et Huis voor Gezondheid se réunissent pour sensibiliser les pharmaciens et généralistes sur l'importance de cette concertation et pour soutenir et faciliter plus activement celle-ci.

Contact:

Phn. Laure Geslin (laure.geslin@fpb.be), Union des Pharmaciens de Bruxelles

Ulrike Dragon (ulrike@huisvoorgezondheid.be) et Evelyn van Cleynenbreugel (evelyn@huisvoorgezondheid.be), Huis voor Gezondheid

